

Communiqué de presse
Lyon, le 30 novembre 2023

Le Groupe Sicame signe une convention de partenariat avec l'Agefiph pour l'emploi des personnes en situation de handicap

Le Groupe Sicame, leader mondial des produits et services liés au transport et à la distribution d'énergie électrique, aux énergies renouvelables, à l'électromobilité, aux équipements de sécurité et aux applications industrielles, a signé une convention de partenariat avec l'Agefiph dans le cadre de son engagement social et pour concrétiser sa volonté de soutenir l'inclusivité au travail.

Afin de développer et faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi et l'évolution professionnelle des personnes en situation de handicap, la convention décline une offre de services et d'outils (sensibilisation, formation et partage de bonnes pratiques notamment) sur laquelle le Groupe Sicame pourra s'appuyer pour renforcer sa politique handicap.

Parmi les enjeux prioritaires de la convention de politique d'emploi avec l'Agefiph :

- La formation, la sensibilisation et la communication afin de faire évoluer les regards sur le handicap et d'accentuer la visibilité de la démarche en interne comme en externe,
- Le recrutement et l'intégration afin de renforcer l'accueil de travailleurs en situation de handicap sur les différents métiers (techniciens, usineur et câbleur par exemple),
- L'accompagnement des parcours professionnels en permettant notamment l'accessibilité des formations,
- Le maintien dans l'emploi des professionnels rencontrant des difficultés à occuper leur poste,
- Le développement des partenariats avec différents acteurs pour diversifier les canaux de recrutement et ainsi les profils des candidats,

Ce partenariat avec l'Agefiph aura pour objectif d'accélérer les actions du Groupe Sicame en faveur de l'inclusion et de la diversité au travail. La convention apportera des moyens et outils inédits aux équipes, et les 8 établissements du Groupe en France s'impliqueront davantage dans les initiatives nationales et locales.

Pour Nadine Valet, Directrice des ressources humaines du Groupe Sicame : « *Le Groupe Sicame a toujours été engagé en faveur d'une politique sociale forte. Nous souhaitons aller plus loin dans nos actions. Cette convention avec l'Agefiph aura pour vocation d'approfondir notre engagement et de développer notre politique d'inclusion ambitieuse dans un secteur industriel* ».

Pour Christophe Roth, Président de l'Agefiph : « *L'industrie française, malgré le contexte inflationniste et les incertitudes économiques, continue d'investir pour son avenir. C'est dans cette dynamique que l'Agefiph s'engage aux côtés du Groupe Sicame pour accompagner l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur. Avec 6,1% de taux d'emploi des personnes en situation de handicap en 2022, le Groupe est sur la bonne voie et peut désormais compter sur l'expertise et l'accompagnement de l'Agefiph pour atteindre son objectif de 8% d'ici 2026. Ensemble, activons le progrès !* ».

À propos du Groupe Sicame

Fondé il y a plus de 65 ans, le Groupe Sicame est une entreprise industrielle française spécialisée dans les produits et services liés au transport et à la distribution d'énergie électrique, aux énergies renouvelables, à l'électromobilité, aux équipements de sécurité et aux applications industrielles. Avec 3 600 collaborateurs dans le monde, le Groupe est présent sur les 5 continents, dans 26 pays, à travers 50 sociétés et distribue ses produits dans 157 pays.

En 2022, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 525 millions d'euros.

Plus d'informations sur www.sicame-group.com

Contact presse : Romain Colagrande - rcolagrande@sicamegroup.com

À propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2022, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 199 000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (4,7% de plus qu'en 2021).

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur X : [@Agefiph_](https://twitter.com/Agefiph)

Contact presse : Émilie Mendoza Alba / emendoza@lebureaudecom.fr / 06 32 04 49 93